

les indulgences qui avaient été accordées pour la fabrique du pont du Rhône » (1); qu'en 1384, les citoyens de Lyon, renouant la chaîne des traditions, fondèrent à la tête du pont une nouvelle chapelle sous le *vocable du Saint-Esprit*, et organisèrent sous le même titre du *Saint-Esprit* une confrérie dont les membres, qui se comptaient par milliers, devaient fournir une cotisation pour l'achèvement de l'œuvre entreprise au XII<sup>e</sup> siècle (2); et, enfin, que le pont lui-même, comme celui qu'avaient édifié les habitants de Saint-Saturnin-du-Port, était aussi appelé quelquefois le *Pont du Saint-Esprit* (3). Ces faits n'ont-ils pas la valeur d'une preuve presque directe?

Ce serait peut-être ici l'occasion de rechercher les raisons qui poussèrent l'archevêque Renaud de Forez à supprimer l'Aumônerie du pont du Rhône, mais je crains, en m'engageant sur le terrain des conjectures, d'abuser de l'indulgence du lecteur qui a bien voulu me suivre dans une discussion aussi aride. Ces investigations, du reste, ne rentrent pas dans le plan que je me suis proposé. Ce que j'ai voulu seulement démontrer, c'est que l'Aumônerie n'était pas un hospice, et que les habitants de Lyon sont les véritables fondateurs du pont et de l'hôpital, comme tendent à l'établir les documents que j'ai cités et comme l'affirmeront encore, je crois, ceux que j'aurai à reproduire dans le chapitre suivant.

---

(1) Archives municipales, Invent. Chappe, t. XVI, p. 511, n° 2.

(2) V. ci-après chap. III.

(3) Archives municipales, série DD.